

# MICHEL SAPIN MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Note aux rédactions

Note aux rédactions

www.economie.gouv.fr @Min Finances

Paris, le 22 mars 2016 N° 687

## **NOTE AUX REDACTIONS**

### Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics

interviendra, à l'invitation de Nicole NOTAT, présidente de Vigeo Eiris

#### à la Conférence

"Décrypter et répondre aux nouvelles obligations réglementaires pour faire face aux défis environnementaux, sociaux et de gouvernance"

> Jeudi 24 mars 2016 à 18 h 45

SCOR 5. Avenue Kléber – Paris 16e

Avec l'adoption de la loi transition énergétique et des dispositions concernant les investisseurs, la France ouvre une voie susceptible d'entraîner plus rapidement les acteurs du secteur de la finance de marché au service de la transition vers une économie décarbonée.

L'article 173 de la loi de "Transition énergétique pour la croissance verte" implique la mobilisation des investisseurs dans la transition vers une économie bas-carbone. Avec cette loi, la France continue de développer une réglementation ambitieuse pour faire face aux défis environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Presque 100 jours après l'Accord de Paris à la COP 21, Michel SAPIN interviendra en conclusion de ce colloque face à des acteurs financiers (assurances, organismes de prévoyance...) sur les enjeux du financement de la lutte contre le changement climatique et la maîtrise des risques nouveaux liés à ces changements.





# Pour assister à l'intervention du ministre l'inscription est obligatoire et doit être faite avant mercredi 23 mars à 10 h 00 par mail adressé à

Amélie Nun – Responsable communication Vigeo Eiris – amelie.nun@vigeo.com

Une pièce d'identité ou carte de visite sera demandée à l'arrivée

#### **Contact presse**:

Cabinet de Michel SAPIN

01 53 18 41 13

sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr

